

L'administration médicale est confiée exclusivement à un certain nombre de médecins qui composent le Bureau médical et s'assemblent une fois par mois, ou plus souvent si c'est nécessaire.

Le Bureau des gouverneurs et le Bureau Médical nomment, chaque année, six de leurs membres qui constituent le Bureau d'administration, s'assemblent une fois par mois et gèrent les affaires financières. Ce Bureau est présidé par le représentant du Séminaire de Saint-Sulpice, qui est le curé de Notre-Dame ; c'est un usage observé depuis la fondation de l'Hôpital.

Les Dames patronesses, présidées par Mme Thibaut, apportent une contribution annuelle de deux dollars, et s'occupent activement de l'organisation des fêtes de charité et de l'économie domestique de l'institution, (linge, cuisine, etc.).

L'hôpital Notre Dame, fondé en 1880, n'a fait que prospérer, grâce à une administration financière de premier ordre.

Les fondateurs ont été : M. le curé Rousselot et le Dr E.-P. Lachapelle, aidés de MM. C.-P. Hébert, E.-A. Généreux, et des Drs Rottot, Brosseau, Laramée, Dagenais, Faucher, Lamarche et Desrosiers.

Les officiers actuels sont : Président, C.-P. Hébert ; surintendant, Dr E.-P. Lachapelle ; trésorier, Ed.-J. Barbeau ; aviseur légal, hon. C.-A. Geoffrion ; secrétaire, Dr E.-P. Benoit.

DANS LES ILES

(Suite et fin)

II

Les voyageurs se copient parfois en se succédant et reproduisent de cette manière des erreurs qui ont lieu de surprendre chez des témoins oculaires. Par exemple, Charles Lebeau note, en 1729, que "la ville tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine dans son entrée à Paris ; ces trois canaux sont formés par deux îles de seize cents arpents de long chacune et remplies de beaux arbres." Ceci n'est qu'une répétition du texte de La Potherie, mais ce dernier avait copié Lescarbot quand il a dit "seize cents arpents" et Lescarbot avait mal compris Champlain lorsque celui-ci parle, en 1603, de trois îles qui peuvent avoir environ "cinq ou six cents pas de long." Lescarbot, reprenant ce texte, met, en chiffres (ce qui est peut-être la faute du typographe) "de 15 à 1600 pas" ; La Potherie arrive avec "quinze à seize cents arpents de long." Lebeau sanctionne ce mesurage, lui qui demeurait à Québec et pouvait se renseigner à bonne source. Ainsi, cinq cents pas sont devenus quinze cents arpents, soit dix-neuf lieues de long—quand la plus longue de ces îles mesure six mille pieds ou deux mille quatre cents pas. Remarquez que les deux îles dont parle Champlain sont de moitié plus petites que celle-là.

Le dictionnaire de Trévoux est assez inexact à son tour : "Grande rivière de la Nouvelle-France, en Amérique, *Trifluvius*. Elle se forme par le concours de trois rivières qui ont leurs sources vers les confins de l'Estotilande, et qui se déchargent dans le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal." Et ailleurs : "L'Estotilande est un grand pays de l'Amérique Septentrionale, qui est encore appelé la terre de Labrador, ou de Cortéreal, ou la Nouvelle-Bretagne."

Ces trois rivières imaginaires, sortant de la région du nord, pour se combiner en un seul cours d'eau qui tombe dans le Saint-Laurent, altèrent l'ordre des choses établies par la nature puisque, en réalité, ce sont trente ou quarante belles rivières qui aboutissent au fleuve par une seule voie. Le Saint-Maurice ressemble à un arbre sans racines, dessinée couché sur le sol ; le pied ou bas du tronc baigne dans le Saint-Laurent ; les branches, allongées à droite et à gauche, représentent les nombreux tributaires qui lui viennent de toutes parts, après avoir arrosé un territoire de cent lieues de long sur autant de largeur, qui n'est ni le Labrador ni la terre de Cortéreal, ni la Nouvelle-Bretagne, mais peut-être bien l'Estotilande—ce qui réglerait la question de savoir où était située la mystérieuse contrée de ce nom que nous ne pouvons plus

retrouver. Je pense que le territoire du Saint-Maurice, et non point ceux du Saguenay ni de l'Ottawa, correspond le mieux à ce que les premiers géographes nommaient *Estotilande*, un nom étrange qu'ils n'expliquent en aucune manière.

Revenons aux îles, notre principal objet dans cet article :

L'île de la Trinité se nomme aussi Saint-Quentin, du nom de Quentin Moral, établi aux Trois-Rivières en 1650. Bouchette la nomme île du Milieu. Elle a été connue sous le nom de Commune aux Cochons, et aussi d'île Maillet, son avant-dernier propriétaire. Le nom de Trinité lui vient probablement de sa position dans l'embouchure des trois rivières. D'une pointe à l'autre, elle mesurait 3,200 pieds en 1869, mais l'extrémité qui regarde le fleuve est à présent quelque peu raccourcie. Elle appartient aux héritiers de John Macpherson, de George Baptist et Samuel Hart, fils d'Ezéchiél.

L'île de la Poterie portait le nom d'île aux Cochons lorsque M. Jacques Le Neuf de la Poterie (qu'il ne faut pas confondre avec Bacqueville de la Potherie), en obtint la concession, l'année 1649. En 1668, dans un acte du notaire Ameau, elle figure comme "située au nord-est de l'île de la Trinité" ; elle s'est appelée successivement Bellerive à cause de Crevier dit Bellerive habitant du cap de la Madeleine, Caldwell, d'après Henry Caldwell receveur général de la province, et Baptist, du nom de Georges Baptist, marchand de bois du Saint-Maurice dont la famille la possède encore. Bouchette la désigne, conjointement avec une île voisine, comme "les îles de l'Abri" parcequ'elles offrent aux navires un refuge efficace contre les vents de l'été et port d'hivernage commode. Son étendue, d'une pointe à l'autre, est de 3,000 pieds.

Ces deux îles (Trinité et Poterie) divisent le Saint-Maurice en trois canaux.

La troisième, appelée Caron ou l'Abri, mesure 1300 pieds de longueur. C'est une propriété du gouvernement fédéral.

L'île Saint-Christophe, sur laquelle reposent les culées des deux ponts publics, a 6,200 pieds d'étendue ou environ 80 arpents de superficie. En 1654, Christophe Crevier sieur de la Mélé, Jacques Bertaud, Jacques Brisset, Jean Pacault, Pierre Dandonneau dit Lajeunesse et Michel Lemay en obtinrent la concession, puis, dans l'intervalle des cinq années qui suivirent Christophe Crevier acheta les parts de ses co-propriétaires. L'île appartient à présent moitié aux autorités fédérales, moitié à Joseph-Nérée Lambert.

La cinquième a été accordée à Pierre Boucher en 1655. Elle porte les noms de Boucher, Saint-Joseph, Lacroix. Sa longueur est de 2,500 pieds. Le propriétaire est Eusèbe Doucet.

La sixième est l'île Ogden qui mesure 1000 pieds de long.

Si vous aviez à vous entretenir des cinq bouches qui composent le delta du Nil peut-être auriez-vous moins de choses à dire qu'en parlant des trois canaux du Saint-Maurice.

Benjamin Sulte

SOUVENIRS MILITAIRES

A mon très cher Emile-Angel.

Par ces temps sombres, où tout est triste autour de nous ; en ce mois si bien nommé : *des âmes*, qui ne se prend à évoquer des souvenirs lointains ?

Le souvenir n'a-t-il pas, lui-même et par lui-même, un sentiment de souffrance jusque dans le souvenir de la joie, du bonheur ? Ces remembrances même du bonheur passé, tous le savent : c'est une peine !—Où est le bonheur ?... Quand reviendra cette joie, d'être auprès d'un être aimé, de pouvoir une fois encore épancher son cœur dans cet autre cœur le comprenant ?

Ces pensées m'assaillent, en ces premiers jours de novembre.

Le 3 novembre, la mort frappait mon père, le plus aimé, le plus chéri, le plus respecté des pères ! Un an après, je m'engageais au régiment des Zouaves Pontificaux ; deux ans après, jour pour jour, le 3 novembre 1867—j'avais près de dix-huit ans alors—la mort fauchait mes compagnons d'armes sur le champ de bataille de Mentana, les canons tonnaient depuis midi jusqu'au soir, les balles sifflaient leur air de mort de partout !... C'était une tuerie !

Et pourquoi cette guerre infâme ?

Le roi Galant-Homme, n'osant attaquer ouvertement le plus doux, le plus inoffensif des Pontifes, le plus saint, le plus auguste des rois, avait dit au Condottier Garibaldi, l'illustre Ganache se prenant au sérieux :

—Allez ! si vous êtes vainqueur, c'est l'Italie-unie !

Si vous êtes vaincu... vous recommencerez plus tard.

Le méchant a la haine vivace ; et, si de Maître a eu raison de dire que qui mange du Pape en crève, on peut dire tout aussi bien : Qui hait le Pape, le hait à en crever !

Ils étaient vingt mille chemises rouges. Mettez que nous étions deux mille combattants en état de faire face à l'ennemi. En trente combats, nous les battons ; cela ne pouvait durer, il fallait en finir, pour eux et pour nous.

Ce fut la raison du combat de Mentana.

En cette journée mémorable où fut versé le premier sang canadien, la Papauté fut sauvée ! L'armée pontificale comptait quinze à dix-huit cents hommes, Garibaldi en avait dix mille. Deux mille Français—car la France veillait !—étaient arrivés le 2 novembre : ils essayèrent les chassepots au moment où la victoire était décidée en notre faveur. Ce fut la déroute des chemises rouges !

Et le peuple de Rome en délire, et notre Roi-Pontife avec toute sa cour, vinrent au-devant de nos troupes ; c'était une ivresse, c'était la marche la plus triomphale que j'aie jamais vue ! On ne priait pas pour les morts : on les implorait : c'étaient nos martyrs.

Le Pouvoir Temporel paraît enseveli dans les plis glorieux de notre drapeau, ce drapeau qui, *jamais*, ne fut pris !...

Le Pouvoir Temporel !... Enseveli ?...

Mais n'est-ce pas vers Rome, la Rome du Pape, que se tournent tous les regards ? N'est-ce pas de Rome, de la Rome du Pape, que vient la lumière des peuples, des peuples même non catholiques ?

Expliquez cela, si vous le pouvez !

Le Pape, c'est le Pape ! Et il sait que ses zouaves sont à lui aujourd'hui comme alors ! Dans nos rangs, dans les rangs des combattants du 20 septembre 1870, il n'y a pas d'ex-zouaves, sachez-le ! Il n'y a que des zouaves tout court, croyez-en le zouave qui signe,

Ermin Picard

CLEF DES SONGES

Canne.—Si vous en trouvez une avec pomme d'or et brillants, mettez-la au clou. Si c'en est une bien grasse, encore jeune, mettez-la aux navets.

Champignon.—Mauvais rêve ! Celui qui pousse au frais ; poison ! Sur le nez : triste ornement ! En bois : pendaïon !

Chandelle.—(Allumée) : grand travail de nuit !

Chats.—Rêver de chats : maladie tenace ! (Qu'on en mange :) cheveux dans l'existence.

Chirurgien.—Séparation douloureuse !... Vous donnez trop légèrement votre parole ; on finira par vous la couper.

Corde.—Trouver une corde signifie : Marié ou pendu !... En confectionner une solide, indique une santé robuste.